



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



20023603



31 JAN. 2020

Greff

N° d'entreprise : **0671.735.787**

Dénomination

(en entier) : **OGER GRAPHISTE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Malvaux, 67 à 4030 GRIVEGNEE**

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 janvier 2020, décide de transférer le siège social à partir du 10 janvier 2020 depuis la rue Malvaux, 67 à 4030 GRIVEGNEE vers la rue Vallée des Saules, 81 à 4624 FLERON.

Le Conseil de d'Administration désigne comme mandataire spécial la SPRL VJP Experts Comptables, représentée par un de ses associés, ayant son siège social Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de cette assemblée. La SPRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Anne MAYON
Administratrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).